

# Bibliothèques sonores

## Big up aux donateurs de voix et de temps !

**A** l'initiative de l'association Les Donneurs de voix, le territoire compte 106 Bibliothèques sonores, dont une à Strasbourg depuis 1979. Animées et approvisionnées par des bénévoles engagés, ces bibliothèques sonores permettent aux personnes empêchées de lire en raison d'un handicap visuel ou moteur, mais aussi aux scolaires en difficulté, de dévorer gratuitement des livres audio. Ils donnent de leur temps et de leur voix sans compter. Depuis 1972 sur le territoire, et depuis 1979 à Strasbourg, les Donneurs de voix enregistrent des livres in extenso pour permettre aux personnes ayant un handicap visuel ou moteur de profiter du plaisir de la lecture. A Strasbourg, ils sont une vingtaine de bénévoles, essentiellement des femmes, qui prêtent leur voix à un fond de quelque 3 000 ouvrages, et un renouvellement du catalogue tous les deux-trois mois. Impressionnant ! « Un enregistrement se matérialise par environ cinq heures d'écoute, mais pour le donneur de voix, cela prend quatre fois plus de temps », sourit Marie-Claudine Nagel, bénévole très investie depuis 1980. Alors professeure de français, elle prend conscience que si elle perdait l'usage de la vue, elle serait catastrophée de ne plus pouvoir lire. « Je me suis alors intéressée à la lecture sonore pour permettre à des personnes empêchées de pouvoir continuer à lire. »

directement les titres sur le site. Le tout gratuitement. « En moyenne, nos bénéficiaires empruntent 40 ouvrages par an, avec des pics au-delà de 200 ! précise Marie-Claudine. Nous avons notamment une personne âgée de 90 ans qui, depuis le COVID, sort moins et voit son univers se rétrécir... Du coup, elle lit, elle lit ! »

Depuis une quinzaine d'années, les Bibliothèques sonores ont en outre l'agrément pour enregistrer des livres pour les scolaires. « Ce ne sont pas forcément des enfants déficients visuels, mais des jeunes qui ont des troubles DYS ou un léger retard mental, précise la bénévole. Pour eux, déchiffrer un texte demande tant d'opiniâtreté que cela équivaut à grimper une montagne de 3000 mètres ! Grâce aux enregistrements des livres étudiés en classe, l'élève est à nouveau autonome, il peut lire de façon sonore et répondre aux questions sur l'ouvrage. Avec des fautes, certes, mais le plus important, et c'est la professeure de français qui parle, c'est la compréhension d'un texte ! »

A ce jour, une soixantaine d'élèves alsaciens téléchargent les livres sur leur site. Engagés jusqu'au bout, les bénévoles de la Bibliothèque sonore strasbourgeoise n'hésitent pas à leur envoyer des petits messages d'encouragement pour les amener toujours plus loin dans le plaisir de lire.

### Permettre à des personnes empêchées de lire de façon sonore

Strasbourg compte 75 bénéficiaires adultes de 23 ans à presque 101 ans qui empruntent des livres sonores sur place ou envoyés à domicile dans une pochette, en plus d'une douzaine de lecteurs qui téléchargent



#### Bibliothèque sonore.

25, rue de la 1<sup>ère</sup> Armée,  
Strasbourg. Tél. 03 88  
75 71 77  
Courriel : 67s@advbs.fr  
www.bs-strasbourg.fr